

Chers membres SCCL,

Nous aimerions vous rappeler que

L'extension du champ d'application de la Convention collective de travail du commerce de détail lausannois rentre en vigueur au 1^{er} avril 2020 (pour une période minimale de 4 ans).

Pour votre information, vous trouvez, ci-joint, la Convention collective de travail au format PDF. Vous trouvez également d'autres documents, tels que l'avenant pour vente privées du soir ou les salaires mensuels par catégorie sur notre site internet <https://www.commercants-lausannois.ch/documents>

Pour toute question liée à la CCT, nous vous prions de prendre contact avec le secrétaire général de la Commission professionnelle paritaire du commerce de détail lausannois, M. Gregory Bovay, au 058 796 3331 ou par mail à gbovay@centrepatronal.ch

Excellentes salutations,

M. Tomé Varela

Secrétaire général SCCL

T +41 58 796 33 00

D +41 58 796 32 94

M +41 79 909 49 32

tvarela@centrepatronal.ch

www.centrepatronal.ch

Société coopérative des commerçants lausannois

Rue du Petit-Chêne 38

Case postale 1215

1001 Lausanne

www.commercants-lausannois.ch / www.enjoylausanne.ch

